

# CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026

## PROCÈS-VERBAL



Le Conseil Municipal, convoqué le 16 mars 2026 par mail et par courrier (déposé dans les boîtes aux lettres), s'est réuni exceptionnellement dans la salle Jacques Rémory de Linselles le 21 mars 2026 à 18 h 30 pour examiner les questions inscrites à son ordre du jour ci-dessous, qui a été affiché du 16 au 21 mars 2026 aux entrées (accueil) et sur le site internet de la ville de Linselles.

### ORDRE DU JOUR :

**NOMINATION DU SECRÉTAIRE DE LA SÉANCE** : Alexis CABIÈRE

**1°- Conseillers Municipaux en exercice** : 29

**2°- Conseil Municipal convoqué le** : 16/03/2026

**3°- Présents** :

Mme Isabelle POLLET, Maire

- M. Patrick HELLIN, Mme Elisabeth BOUREL, Mme Martine PETIT, Mme Fabienne LORENT, M. Bertrand DUMORTIER, M. Olivier OSTYN, M. Dominique SINNAEVE, Mme Christelle CORNARD, Mme Delphine DEJONCKERE, Mme Hélène LEJEUNE, Mme Béatrice FERRANT-PERES, M. Alexandre VERHELST, M. Grégory MITTENAERE, Mme Olivia LEMERSRE, Mme Nadège DENORME, M. Pierre-Édouard MARQUET, Mme Joséphine BROUTIN, M. Cyril MANTEZ, M. Antony PIRES, M. Stéphane FOUCHER, Mme Alice REMORY, M. Alexis CABIÈRE, M. Jean-Pierre LELEU, M. Bertrand FLORIN, Mme Stéphanie ALLEWEIRELDT, Mme Justine PERSYN, Conseillers municipaux

**4°- Pouvoirs** :

- M. Philippe VERSAILLE, Conseiller municipal donne pouvoir à Mme Martine PETIT, Conseillère municipale

- M. Pascal MARESCAUX, Conseiller municipal donne pouvoir à Mme Stéphanie ALLEWEIRELDT, Conseillère municipale

**5°- Secrétaire de séance** : Alexis CABIÈRE

**6°- Absent excusé** : Néant

**7°- Absent non excusé** : Néant

**8°- Membre démissionnaire** : Néant

### **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12/02/2026**

**Communication lors de la convocation**

### ORDRE DU JOUR

#### INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

##### **Rapport de Madame le Maire Isabelle POLLET**

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne parmi ses membres le ou la secrétaire de séance.

Je vous propose donc de désigner comme secrétaire de séance Monsieur Alexis CABIÈRE en sa qualité de benjamin du Conseil Municipal.

Sans question particulière, je porte aux voix. Qui est pour ?

**Approuvée à l'unanimité.**

Monsieur Alexis CABIÈRE, vous êtes donc nommé Secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal élu au complet, a été convoqué dans les formes et délais prévus. Je vous déclare donc installés dans vos fonctions de Conseillers Municipaux et je souhaite la bienvenue à celles et ceux qui le sont pour la toute première fois.

L'élection du Maire étant présidée par le doyen d'âge de cette assemblée, je cède la présidence à Monsieur Patrick HELLIN.

### **Rapport de Monsieur Patrick HELLIN, doyen**

Monsieur Alexis CABIÈRE, pouvez-vous procéder à l'appel s'il vous plait ?

*(Appel)*

Le quorum étant largement dépassé, le Conseil Municipal va donc pouvoir délibérer valablement.

Nous allons maintenant désigner 2 assesseurs pour constituer le bureau.

Je vous propose que soient désignés :

- Madame Hélène LEJEUNE ;
- Monsieur Pierre -Édouard MARQUET.

Sans question particulière, je porte aux voix. Qui est pour ?

**Approuvée à l'unanimité.**

De même, nous allons désigner 4 scrutateurs pour constituer le bureau.

Je vous propose que soient désignés :

- Monsieur Cyril MANTEZ ;
- Madame Justine PERSYN ;
- Madame Alice REMORY ;
- Monsieur Alexandre VERHELST.

Sans question particulière, je porte aux voix. Qui est pour ?

**Approuvée à l'unanimité.**

## **2026-03-01 – ÉLECTION DU MAIRE**

### **Rapport de Monsieur Patrick HELLIN, doyen**

Nous allons maintenant procéder à l'élection du Maire. Permettez-moi de vous rappeler le mode de scrutin.

Conformément aux dispositions des articles L2122-4 et L2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue, parmi les membres du Conseil Municipal.

Si après deux tours du scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Qui fait acte de candidature au poste de Maire de la Ville de LINSELLES ?

**Madame le Maire Isabelle POLLET**

Moi, Monsieur le Président, Isabelle POLLET.

**Monsieur Patrick HELLIN, doyen**

Parfait, vous disposez d'une petite enveloppe intitulée « Élection du Maire » avec un bulletin vierge et une enveloppe ainsi qu'un stylo vous permettant de voter pour le candidat de votre choix.

Le Secrétariat Général vous présente l'urne afin que vous puissiez constater qu'elle est bien vide.

Le Secrétariat Général vous présentera l'urne après appel fait par Monsieur Alexis CABIÈRE secrétaire de séance afin que vous puissiez y déposer votre bulletin et dira « a voté ».

Je remercie Monsieur Alexis CABIÈRE de procéder à l'appel.

*(Appel)*

*(Opération de vote)*

J'invite maintenant les assesseurs :

- Madame Hélène LEJEUNE ;
- Monsieur Pierre-Édouard MARQUET.

Et les scrutateurs :

- Monsieur Cyril MANTEZ ;
- Madame Justine PERSYN ;
- Madame Alice REMORY ;
- Monsieur Alexandre VERHELST.

À venir s'installer à la table située au centre de notre assemblée afin de procéder au dépouillement s'il vous plait.

*(Remise des résultats par les assesseurs à Patrick HELLIN)*

*(Lecture des résultats)*

Résultats du premier tour de scrutin :

- Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**
- Nombre de votants : **29**
- Nombre de suffrages déclarés nuls : **0**
- Nombre de suffrages déclarés blancs : **5**
- Nombre de suffrages exprimés : **24**
- Majorité absolue : **12**

A OBTENU :

- Le candidat : **Madame Isabelle POLLET** : **24** voix

**Madame Isabelle POLLET** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés a été proclamée Maire.

Proclamation :

**Madame Isabelle POLLET** a été immédiatement installée dans ses fonctions de Maire.

**Madame Isabelle POLLET** prend la présidence de la séance.

Discours de Monsieur Patrick HELLIN :

Madame le Maire, Chère Isabelle,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Chers Linselloises et Linsellois,

Voilà quelques années maintenant que nous faisons route ensemble pour gérer à bien cette belle et accueillante ville de Linselles.

J'ai découvert une femme de caractère qui sait où elle va, avec force et volonté, et aussi imprégnée d'une forte sensibilité que j'ai notamment constaté le soir des élections.

Ce fût une campagne un peu rude dans laquelle tu t'es investie à fond ainsi que tes équipes, ancienne et nouvelle.

C'est avec une grande joie et un profond respect en tant que doyen, que je prends la parole, pour célébrer ta nouvelle investiture.

Après un 1<sup>er</sup> mandat où tu as pu montrer aux Linselloises et Linsellois ta compétence, ton engagement, ta détermination et ta capacité à gérer une ville ; il leurs est apparu évident que tu étais la seule à pouvoir continuer ce qui a été entrepris ces dernières années et depuis des décennies par tes prédécesseurs ; ils t'ont réaffirmé leur confiance et reconnaissance par leurs votes majoritaires.

Je félicite également la nouvelle équipe que tu as rassemblé autour de toi, avec beaucoup de jeunes, qui par leur professionnalisme vont apporter à la gestion de la ville dynamisme et enthousiasme, cela promet, je pense, une belle réussite pour ce prochain mandat.

Nous pouvons remercier également l'ancienne équipe qui par leur dévouement et leur temps consacré à la ville, a permis en toute sérénité de continuer cet engagement quotidien qu'est la gestion de la ville, je propose de les applaudir.

Notre ville a toujours été servie par des hommes et des femmes dévoués qui ont travaillé sans relâche pour le bien commun.

J'ai une pensée pour Jacques RÉMORY qui a contribué à faire de Linselles, aussi par sa longévité aux commandes sur plusieurs mandats, une ville où beaucoup souhaitent y résider.

Par respect et reconnaissance, d'anciens élus lui ont rendu hommage en nommant cette salle des fêtes « salle jacques RÉMORY ».

À ce sujet, je vais me permettre de passer un message à toutes ces femmes et hommes qui s'engagent au service des concitoyens de notre ville.

L'engagement nous enseigne que la vraie joie de vivre ne vient pas de ce que nous recevons, mais de ce que nous donnons lorsque nous nous engageons à aider les autres sans attendre de récompense, nous trouvons un sens plus profond et une satisfaction personnelle durable.

Linselles, une ville à la campagne, identité particulière à laquelle les habitants sont attachés, pour leur cadre de vie paisible, avec un tissu associatif assez exceptionnel ; je rappelle 73 associations, aussi diverses que variées où chacun peut y trouver son épanouissement.

Linselles, c'est également des quartiers vivants et dynamiques.

Le rôle de Maire que tu reprends aujourd'hui, et tu en es parfaitement consciente, t'oblige envers nos concitoyens à maintenir ce cadre de vie par ton courage et ta bienveillance, qualités dont tu ne manques pas.

Je suis sûr que tu sauras relever ce défi, accompagnée de ta formidable équipe pour rendre cette ville encore plus accueillante, solidaire et prospère, pour tous : nos jeunes, nos anciens, les actifs, les agriculteurs, les entreprises, les commerçants, les associations ...

J'invite également l'opposition à être force de proposition pour le développement de la ville et à travailler ensemble dans la sérénité.

Nous sommes tous une communauté forte et résiliente qui a toujours su surmonter les épreuves et obstacles et préparer Linselles pour les générations à venir dont je salue la présence avec la représentation du CMJ, Conseil Municipal des Jeunes.

Il me semble n'avoir oublié personne.

Je te souhaite chère Isabelle tout le succès possible pour ce nouveau mandat et te confie la présidence de la séance.

#### Discours de Madame le Maire :

Monsieur le Député Vincent LEDOUX,  
Messieurs les Sénateurs Monsieur WATTEBLED, Cher Dany, et Monsieur HENNO, Cher Olivier,  
Madame la sénatrice Madame LHERMYTTE, Chère Marie-Claude,  
Monsieur le Conseiller Départemental Monsieur HOUSSIN, Cher Jacques,  
Madame la Conseillère Départementale, Madame FAUCHILLE, Chère Marie-Laurence,  
Madame la Conseillère Régionale, Madame DELEFORTERIE, Chère Christine,  
Messieurs les Maires, Cher Rodrigue, Maire de Roncq, Cher David, Maire de Wervicq, Cher Cédric  
nouveau Maire de Bousbecque, Chère Marie Maire de Neuville-en-Ferrain,  
Mesdames, Messieurs les Élus,  
Chers jeunes du Conseil Municipal,  
Chers membres du personnel,  
Chères Linselloises et Linsellois,  
Chers Amis,  
C'est avec beaucoup d'émotion que je prends aujourd'hui la parole en tant que Maire de notre commune.

Je tiens avant tout à remercier sincèrement les Linselloises et les Linsellois qui se sont exprimés lors de cette élection. Vous nous avez accordé votre confiance. Par votre vote, vous avez exprimé un choix clair, celui de poursuivre un projet pour notre belle ville de Linselles, un projet fondé sur l'engagement, le travail et l'écoute. Cette confiance m'honore et m'oblige. Je mesure pleinement la responsabilité qui m'est confiée.

Sans oublier toutes les personnes qui nous ont soutenu durant cette campagne (elles se reconnaîtront), encouragés, échanger avec nous, apporter des idées, simplement témoigner leur confiance. Un merci particulier à Maxence pour son accompagnement et son professionnalisme et à Aurélien également.

Je souhaite également remercier ma famille ici présente pour leur bienveillance et leur soutien et particulièrement mon mari Benoit pour m'aider au quotidien et mon fils Matthias. L'engagement public demande du temps, de l'énergie et parfois des sacrifices. Leur soutien, leur patience et leur écoute ont été essentiels pour me permettre de m'engager pleinement au service de notre commune. Une pensée particulière pour mon papa, il aurait été fier du chemin parcouru. Il doit trinquer à notre santé avec Jacques et Bernadette RÉMORY.

Je veux aussi saluer l'équipe municipale, équipe renouvelée de 13 personnes actives et retraités qui m'accompagne. Au total 30 membres composent l'équipe « Cap sur l'Avenir » mais 24 sont élus ce soir. Je tiens à vous remercier tous pour votre énergie, votre dynamisme et cette volonté de servir et de faire avancer des idées pour le bien commun. Je vous rassure Amélie BEN TARA, Damien BÉHIN-CAU, Thomas ERSANT, Laurence VAUQUELIN, Philippe FRÉNOI, et Isabelle COUPÉ, vous ferez toujours partie de notre équipe car on peut vous applaudir pour votre dévouement et votre engagement.

Cette responsabilité est collective. Elle repose sur des femmes et des hommes engagés, compétents et profondément attachés à l'avenir de Linselles. Ensemble, nous avons mené une campagne sérieuse, basée sur des propositions concrètes et une vision claire pour notre commune. Ensemble, nous travaillerons avec détermination pour tenir nos engagements et servir l'intérêt général. Une belle équipe dynamique et réactive.

Je tiens à remercier l'étude notariale de Linselles et mes collègues dans laquelle je travaille depuis 1987 et qui me permettent de continuer mon activité à mi-temps car il est important de garder une activité professionnelle en plus de la fonction de Maire. La différence de ce mandat est que celui-ci sera réalisé moitié en activité et l'autre moitié en retraite.

Je n'oublie pas non plus les élus de mon équipe qui n'ont pas renouvelé leur mandat, ils ont consacré du temps et de l'énergie à la gestion de notre commune. L'engagement local mérite toujours le respect. Beaucoup d'entre eux ont contribué à bâtir ce que notre commune est aujourd'hui, et je tiens à leur rendre hommage.

*(Remise d'un cadeau)*

Je souhaite également remercier le personnel municipal. Les agents de notre commune sont les chevilles ouvrières du service public local. Par leur travail au quotidien, leur professionnalisme et leur sens du service, ils contribuent chaque jour au bon fonctionnement de notre ville et à la qualité de vie des habitants.

Mais je ne peux pas passer sous silence le climat de certaines attaques et notamment personnelles me concernant que nous avons connues durant cette campagne. Une partie de l'opposition a choisi la critique permanente, la caricature et parfois même la polémique plutôt que le débat constructif. Ce n'est pas ma conception de la politique municipale.

Les habitants de Linselles ne se sont pas trompés. Ils ont vu la différence entre, d'un côté, un projet sérieux, construit et responsable, et de l'autre, des critiques souvent sans solutions concrètes.

La démocratie a parlé. Le verdict des urnes est clair. Élu(e) à 63,80 %.

Pour autant, je tiens à le dire avec fermeté : l'opposition a toute sa place dans notre Conseil Municipal. Mais cette place doit être celle de la responsabilité. Critiquer est facile. Construire est plus exigeant. Pour ma part avec mon équipe, nous resterons concentrés sur l'essentiel : Agir pour Linselles. Agir pour améliorer le cadre de vie de nos habitants. Agir pour préparer l'avenir de notre commune. Agir avec sérieux, transparence et détermination et démocratie participative. Notre ambition est simple : Faire de Linselles une ville toujours plus dynamique, solidaire et agréable à vivre pour tous, une ville à la campagne. D'ailleurs merci aux acteurs économiques, artisans, commerçants, agriculteurs et au monde associatif et sportif, sans oublier les professionnels de santé qui font rayonner cette belle commune. Linselles mérite l'engagement, le respect et le travail. Encore merci à tous pour votre confiance. Vive Linselles, et Vive la République.

#### Discours de Madame Justine PERSYN :

Madame le Maire,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Chers Linselloises et Linsellois,

Tout d'abord, nous souhaitons remercier sincèrement l'ensemble des agents municipaux et toutes les personnes mobilisées pour l'organisation de ces élections. Elles se sont déroulées dans de bonnes conditions, dans le respect de notre démocratie, et c'est essentiel.

Nous voulons également remercier les Linselloises et les Linsellois qui se sont déplacés pour voter. Dans un contexte où l'abstention progresse partout, chaque voix compte, et votre mobilisation fait vivre notre commune.

Madame le Maire, nous vous adressons, ainsi qu'à l'ensemble de votre équipe, nos félicitations pour votre élection et le résultat obtenu.

De notre côté, nous souhaitons remercier très chaleureusement les électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Leur soutien nous engage. Nous serons pleinement investis pour porter leur voix, leurs attentes, leurs idées, avec sérieux et détermination tout au long de ce mandat.

Grâce à eux l'opposition gagne un siège supplémentaire, et avec elle, c'est une voix de plus pour porter l'envie de changement.

Nous serons une opposition constructive, vigilante et force de propositions. Chaque fois que les décisions iront dans le sens de l'intérêt des Linsellois, nous les soutiendrons. Et lorsque nous ne serons pas d'accord, nous le dirons avec clarté, mais toujours dans le respect.

Alors nous le disons simplement : nous sommes prêts à travailler, à échanger, à débattre... et surtout à construire, ensemble, ce qui sera utile et bénéfique pour notre commune.

Car au-delà de nos différences, nous partageons tous une même responsabilité : agir pour Linselles.

## 2026-03-02 – DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

### Rapport de Madame le Maire Isabelle POLLET

*(Lecture de la délibération)*

Il vous est proposé de fixer à **SEPT** le nombre d'Adjoints.

Sans question particulière, je porte aux voix. Qui est pour ?

**Approuvée à l'unanimité.**

## 2026-03-03 – ÉLECTION DES ADJOINTS

### Rapport de Madame le Maire Isabelle POLLET

Permettez-moi de vous rappeler le mode de scrutin : il s'agit d'un vote au scrutin secret de liste et à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel.

Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Attention à respecter la parité.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Je constate que la liste suivante a été déposée :

Liste « LINSSELLES CAP SUR L'AVENIR » menée par Monsieur Antony PIRES

- 1- Antony PIRES
- 2- Joséphine BROUTIN
- 3- Dominique SINNAEVE
- 4- Martine PETIT
- 5- Olivier OSTYN
- 6- Fabienne LORENT
- 7- Grégory MITTENAERE

Vous disposez d'une grande enveloppe intitulée « Élection des Adjoints » avec un bulletin de la liste « Linselles, Cap sur l'Avenir » menée par Antony PIRES et un bulletin de la liste « agir différemment pour Linselles » menée par Justine PERSYN et une enveloppe vous permettant de voter pour le candidat de votre choix.

Le Secrétariat Général vous présente l'urne afin que vous puissiez constater qu'elle est bien vide. Le Secrétariat Général vous présentera l'urne après appel fait par Monsieur Alexis CABIÈRE, Secrétaire de séance afin que vous puissiez y déposer votre bulletin et dira « a voté ».

Je remercie Monsieur Alexis CABIÈRE de procéder à l'appel.

*(Appel)*

*(Opération de vote)*

J'invite maintenant les assesseurs :

- Madame Hélène LEJEUNE ;
- Monsieur Pierre-Édouard MARQUET.

Et les scrutateurs :

- Monsieur Cyril MANTEZ ;
- Madame Justine PERSYN ;
- Madame Alice REMORY ;
- Monsieur Alexandre VERHELST.

À venir s'installer à la table située au centre de notre assemblée afin de procéder au dépouillement s'il vous plait.

*(Remise des résultats par les assesseurs à Madame le Maire)*

*(Lecture des résultats)*

Résultats du premier tour de scrutin :

- Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**
- Nombre de votants : **29**
- Nombre de suffrages déclarés nuls : **0**
- Nombre de suffrages déclarés blancs : **5**
- Nombre de suffrages exprimés : **24**
- Majorité absolue : **12**

Ont obtenu :

- La liste « LINSELLES, CAP SUR L'AVENIR » menée par Monsieur Antony PIRES a obtenu : **24** voix ;
- La liste « AGIR DIFFÉREMMENT POUR LINSELLES » menée par Madame Justine PERSYN a obtenu : **0** voix.

La liste « LINSSELLES, CAP SUR L'AVENIR » menée par Monsieur Antony PIRES, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamée élue et immédiatement installée :

- 1- Antony PIRES, 1<sup>er</sup> adjoint - délégation « Évènementiel, culture et communication » ;
- 2- Joséphine BROUTIN, 2<sup>ème</sup> adjointe - délégation « Éducation, enfance et jeunesse » ;
- 3- Dominique SINNAEVE, 3<sup>ème</sup> adjoint - délégation « Grands projets, développement économique, monde agricole et emploi » ;
- 4- Martine PETIT, 4<sup>ème</sup> adjointe - délégation « Sport et vie associative » ;
- 5- Olivier OSTYN, 5<sup>ème</sup> adjoint - délégation « Finances » ;
- 6- Fabienne LORENT, 6<sup>ème</sup> adjointe - délégation « Solidarité, seniors, handicap et logement » ;
- 7- Grégory MITTENAERE, 7<sup>ème</sup> adjoint - délégation « Travaux, cadre de vie, mobilités et développement durable ».

*(Remise des écharpes aux Adjoints)*

- 1- Alexis CABIÈRE, conseiller délégué « image de la ville et démocratie participative » ;
- 2- Béatrice FERRANT-PERES, conseillère déléguée « fêtes et manifestations municipales » ;
- 3- Olivia LEMERSRE, conseillère déléguée « CCAS et action sociale »
- 4- Elisabeth BOUREL, conseillère déléguée « transition écologique et biodiversité »
- 5- Delphine DEJONCKERE, conseillère déléguée « propreté et embellissement de la ville »

*(Remise des insignes aux Conseillers Délégués)*

Discours de Monsieur Antony PIRES :

Madame le Maire, chère Isabelle,

Mesdames et Messieurs les élus, en vos grades et qualités,

Chers Linselloises et Linsellois,

Je ne suis pas un adepte des grands discours, mais certaines occasions l'imposent et la remise de cette écharpe de premier adjoint en fait partie. Je tâcherai donc d'être concis.

Je souhaite tout d'abord remercier les Linselloises et les Linsellois pour la confiance qu'ils nous ont accordée lors de ces élections municipales. Cette confiance nous honore , mais elle nous oblige surtout. Elle nous engage à être à la hauteur des attentes exprimées.

Madame le Maire, chère Isabelle, je tiens à vous adresser mes remerciements sincères pour la confiance personnelle que vous me témoignez en me confiant ce poste de Premier Adjoint. Ce choix m'honore et je m'engage à répondre au mieux à vos attentes, avec humilité et surtout avec loyauté. Si j'ai fait le choix de m'engager à vos côtés, c'est parce que j'ai reconnu en vous des qualités essentielles pour conduire notre commune et rassembler autour de vous. Être élu, et plus encore être Maire, n'est jamais chose simple. C'est faire face à des attentes fortes, parfois contradictoires. C'est devoir décider, parfois dans l'urgence, souvent dans la complexité. C'est accepter l'exposition, la critique, et continuer malgré tout à avancer dans l'intérêt général. C'est un engagement exigeant, qui demande du courage, de la lucidité et un sens profond des responsabilités.

Et ces exigences, vous les incarnez pleinement. Par votre engagement quotidien, par votre présence sur le terrain, par votre capacité à assumer des décisions parfois difficiles, vous portez cette responsabilité avec sérieux et détermination.

Parce qu'il est important de rendre à César ce qui est à César, je veux rappeler que cette victoire est le fruit d'un travail d'équipe.

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui se sont engagés à nos côtés durant cette campagne. Aujourd'hui, nous sommes 24 face à vous, mais « Linselles, cap sur l'avenir », c'est un collectif. Je veux saluer toutes les personnes qui nous ont entourés : colistiers, anciens élus, sympathisants notamment Alexandre pour son aide précieuse. Leur énergie, leur disponibilité et leur conviction ont

été déterminantes. Cette campagne a été portée par un véritable esprit d'équipe que nous aurons à cœur de prolonger.

Je mesure pleinement la responsabilité qui m'est confiée. Je serai attentif à être à la hauteur de la confiance qui m'est accordée aujourd'hui.

Je souhaite également m'adresser aux agents municipaux. Parce que je suis moi aussi agent municipal, je sais à quel point leur engagement est indispensable au bon fonctionnement de notre collectivité. Je sais aussi que chaque nouveau mandat peut susciter des interrogations, parfois des inquiétudes. C'est légitime. Derrière les décisions politiques, il y a des équipes, des organisations, des habitudes de travail qui évoluent.

Je veux leur dire très clairement qu'ils pourront compter sur nous. Nous serons attentifs, respectueux de leur travail et de leur expertise. Nous avancerons ensemble, dans un climat de confiance, en veillant à donner du sens à l'action publique et à reconnaître pleinement leur rôle. Rien de durable ne se construit sans des agents engagés, respectés et associés.

L'écoute des habitants sera au cœur de notre action. Être élu, c'est être disponibles, attentifs, proches du terrain. C'est comprendre les attentes, entendre les préoccupations des habitants

L'esprit d'équipe qui nous a animés tout au long de cette campagne sera le socle de notre action municipale. Ce que nous avons construit ensemble doit maintenant se traduire concrètement au service de tous les Linsellois.

Pour conclure, permettez-moi de vous redire ma gratitude, ma fierté et mon engagement. Je mettrai toute mon énergie au service de notre commune et de ses habitants.

Je vous remercie.

Vive Linselles,  
et cap sur l'avenir !

## **2026-03-04 – LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL**

### **Rapport de Madame le Maire Isabelle POLLET**

*(Lecture de la délibération)*

## **2026-03-05 – DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**

### **Rapport de Madame le Maire Isabelle POLLET**

*(Lecture de la délibération)*

Sans question particulière, je porte aux voix. Qui est pour ?

**Approuvée à l'unanimité.**

## **2026-03-06 – INDEMNITÉS DES ÉLUS**

### **Rapport de Madame le Maire Isabelle POLLET**

*(Lecture de la délibération)*

Sans question particulière, je porte aux voix. Qui est pour ?

**24 : POUR.....**

**« Groupe Linselles Cap sur l'avenir»**

**5 : ABSTENTIONS.....**

**« Groupe Agir Différemment pour Linselles»**

## **2026-03-07 – DROIT À LA FORMATION DES ÉLUS**

### **Rapport de Madame le Maire Isabelle POLLET**

*(Lecture de la délibération)*

Sans question particulière, je porte aux voix. Qui est pour ?

**Approuvée à l'unanimité.**

## **2026-02-08 – DÉSIGNATION DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS AU CCAS**

### **Rapport de Madame le Maire Isabelle POLLET**

*(Lecture de la délibération)*

Sans question particulière, je porte aux voix. Qui est pour ?

**Approuvée à l'unanimité.**

La séance est levée à 20h20.

Le secrétaire de séance

Madame le Maire,  
Conseillère Métropolitaine,

**Alexis CABIÈRE**

**Isabelle POLLET**